

REPUBLIQUE - FRANCAISE

Liberté – Egalité - Fraternité

COMMUNE DE BOUSSY-SAINT-ANTOINE

ESSONNE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Art. L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

Le Jeudi 12 janvier 2023

À 20h00

Salle Jacques-Chamaillard

(Retransmis en direct sur la page Facebook de la ville)

ORDRE DU JOUR

DÉLIBÉRATIONS

1. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances Incendie, Accidents et Risques divers IARD pour la période 2024-2027
2. Adhésion au Contrat Groupe d'Assurance Statutaire du Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne de l'Île de France pour la période 2023-2026
3. Subventions aux associations – 2023
4. Tableau des effectifs

Questions diverses



Le Maire,

Romain COLAS